

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 3

Artikel: Paysage rhodanien au temps de Haller
Autor: Meyer, K.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les raisons pour lesquelles notre loi forestière a pris le caractère d'une loi de protection continuent à exister. Les considérations forestières que les autorités du pays ont avancées, durant la dernière guerre, pour repousser les demandes de défrichement d'alors, restent valables. — Nos efforts en faveur du maintien de la surface boisée, et d'une augmentation de la production ligneuse, ne sont pas dictés par l'application aveugle d'un article de loi, mais par l'obligation, tout indiquée pour un forestier, en ces temps difficiles, de remplir son devoir.

Paysage rhodanien au temps de Haller¹

Dans le domaine de la science, il est peu de disciplines où l'on ne cherche à reconstituer l'image du passé. Il n'appartient pas à la seule histoire d'établir, dans le cadre du temps et de l'espace, le jeu des modifications. La paléontologie, l'archéologie, ses auxiliaires, mais aussi la géologie, voire même la physique et la chimie, suivent ses traces. La science médicale recherchera avec raison quelle fut l'origine des épidémies d'autrefois et le pourquoi de leurs arrêts. La connaissance des évolutions et successions dans les règnes animal et végétal est d'une importance cardinale. Enfin, disons-le en passant, ce recul dans l'espace et le temps est aussi indispensable à la poésie et à la philosophie. L'étude de ce qui est lointain et révolu exerce à une conception plus pénétrante de ce qui nous touche directement et ouvre des horizons sur l'avenir. Mais elle a en elle-même une grande importance pratique. Comme profitable serait à la sylviculture, science appliquée, la connaissance exacte de la répartition naturelle, originale, des essences forestières ! Pendant des milliers d'années, l'homme s'est ingénier à détruire, incendier et vilipender la forêt, dont il n'appréhendait que la ressource du pâturage. De cette destruction, la dégradation du sol est une des conséquences les plus difficiles à effacer. La sylve a reculé et dégénéré, voire même disparu à plus d'un endroit. Dans le Plateau suisse, le chêne a été chassé d'une grande part de son aire naturelle de distribution, ainsi que l'arole dans les Alpes. Au Jura, le hêtre a perdu beaucoup de terrain. Essences de lumière et essences d'ombre se sont livré des combats sans merci. L'épicéa a partout débordé hors de sa limite naturelle, enfonçant ses coins dans les brèches que le pâturage et les abus de jouissance avaient provoquées dans la forêt en place. Mais c'est surtout au XIX^{me} siècle, par plantations régulières et sans mélange, qu'on a substitué l'épicéa aux précieuses essences feuillues. Pour produire du

¹ Version abrégée, mais complétée au point de vue forestier, d'une conférence faite à l'assemblée de Sion de la *Société suisse des historiens de la médecine et des sciences naturelles*. Des considérations générales d'ordre purement historique et littéraire ont été retranchées.

bois dur, on a aussi recouru au mélèze et à diverses essences exotiques, essais qui ont en général déçu, tant au point de vue cultural que financier. De nouvelles maladies furent ainsi introduites. Dans les Alpes, les abus de jouissance déclenchèrent des avalanches, des glissements, des ravinements et l'intensification du phénomène torrentiel. Le climat, le régime des eaux et des sources furent déséquilibrés.

Rappelons, en style télégraphique, quels furent les débuts de l'art forestier en Suisse : naissance au milieu du XVIII^{me} siècle; en 1755, mise en vigueur, à Porrentruy, de l'excellent règlement forestier du prince évêque de Bâle (édité par le Dr L. Weisz); création de « sociétés économiques » très actives (voir le mémoire du Dr H. Grossmann) ; influence des physiocrates. C'est en ce temps que le bailli d'Echallens, Samuel Engel, introduisit la pomme de terre dans le pays de Vaud et préconisa d'utiles mesures forestières. Un de ses amis, *A. de Haller*, fut l'esprit le plus ouvert, le plus universel de son temps et l'introducteur des Alpes dans la littérature et l'art. Ce savant fut directeur des salines de la région de *Roche, Aigle et Bex*, de 1758 à 1764, et travailla inlassablement à leur perfectionnement, trouvant encore le temps de produire plusieurs de ses œuvres les plus célèbres. Le botaniste qui était en lui, tira un abondant parti des richesses floristiques de la région ; c'est à son impulsion qu'il faut attribuer l'activité de la famille de botanistes Thomas, qui fournit à presque tous les musées de l'Europe de premiers échantillons de la flore alpine. Le souvenir de Jean de Charpentier, qui expliqua, avant Agassiz déjà, l'origine des blocs erratiques, est intimement lié à celui de l'activité de Haller à Bex.

Il serait fort tentant de reconstituer le paysage rhodanien, tel que de Haller l'avait sous les yeux. Tentant, disons-nous, mais hardi, même en se limitant aux boisés, tant les sources auxquelles on peut puiser sont fragmentaires, tant les erreurs d'interprétation sont faciles. Même ce qui paraît être le plus sûr, le plus solide, par exemple l'énumération des forêts que Haller a incorporée à sa description des salines du district d'Aigle, fourmille d'ambiguïtés. Notre point de vue, le centre de notre intérêt, diffère diamétralement des soucis du temps. Quelle heureuse surprise nous aurions, par exemple, à trouver sous la plume de Haller une description détaillée des champs et des bois de la région qu'il administrait, de la composition, du genre de mélange, de l'âge et de la croissance des forêts! Un tableau minutieux de ce genre aurait peut-être fait éviter des tâtonnements dispendieux, permis à la Confédération et aux cantons d'économiser des millions engloutis dans des reboisements, assainissements, corrections de torrents, etc. ; une sorte de plan Wahlen aurait pu être établi il y a 150 ans déjà ! Haller, si minutieux dans ses descriptions botaniques, néglige de préciser les espèces lorsque c'est le directeur des salines qui tient la plume. Combien nous lui serions reconnaissants d'avoir établi avec sûreté quelle était alors la distribution de nos trois espèces de chêne, celle du mélèze, de l'arole, du châtaignier et du charme ! Mais il nous laisse dans l'incertitude sur un point encore plus élémentaire : la répartition de l'épicéa et du sapin blanc. A Roche

et à Aigle, il rencontre des « forêts de sapin », laissant au terme tout ce qu'il a de vague. C'est d'autant plus étonnant que la langue locale a deux désignations très claires pour le sapin et l'épicéa, que Haller connaît fort bien, puisqu'il cite ailleurs « vouargne » comme équivalent de sapin blanc. Aussi lorsque, quelques années plus tard, en 1772, notre homme gourmande les auteurs qui ne savent pas même spécifier s'ils parlent de l'épicéa ou du sapin, son ironie se retourne contre lui-même.

Si, malgré ces difficultés et bien d'autres, nous tentons un parallèle entre ce que la forêt fut, autour de 1750, dans la région d'Aigle et ce qu'elle est devenue, c'est que nous avons trouvé aide et conseil auprès de MM. E. Hess, inspecteur fédéral des forêts, J. de Kalbermatten, inspecteur d'arrondissement à Bex et P. Meyer, ing. forestier, ci-devant stagiaire à Aigle. Nous leur adressons nos meilleurs remerciements.

Examinons succinctement quelles étaient les forêts et les essences que Haller a trouvées dans la vallée du Rhône vaudoise. Notons d'abord qu'il connaissait bien le « *ventus rupensis* », le vent montant qui balaie la vallée pendant la journée. Il ne se sentit malheureusement pas incité à créer des rideaux-abris; c'est dommage, car il serait précieux de posséder, dans ce domaine, une expérience bicentenaire. De vastes surfaces de la plaine étaient alors marécageuses; depuis, des assainissements y ont mis bon ordre, faisant disparaître bien des plantes rares, mais aussi le pullulement des moustiques. Dans sa « *Description* », Haller, répétions-le, ne parle que de « sapins ». Mais il ressort très clairement de divers recoupements et de ses descriptions, bien autrement précises, de la grande « *Historia stirpium indigenarum* » que *sapin pectiné* et *épicéa* cohabitaient dans la région d'Aigle. Du sapin blanc, le botaniste Haller dit qu'il est « *circa Aquilejam (Aigle) non rara* ». Il l'appelle aussi « *sapin femelle* » ou « *wargne du Gouvernement d'Aigle* ». Il donnait plus d'importance à l'épicéa. En 1772, il précise que cette essence revêt la base rocheuse des Alpes, mais en dessous des mélèzeins, ce qui, d'après H. Burger, n'est souvent plus vrai en Valais. En 1768, il fait la remarque importante et curieuse que l'épicéa a partout tendance à descendre dans la plaine, y accompagnant et provoquant la froidure. (« *in planitiem denique passim descendit, frigoris comes et causa* »). Il note aussi que cet arbre « précieux » est fréquemment planté (« *pre-tiosa arbor nostro tempore plurima colitur* ») et constate que la pessière se constitue facilement par le moyen de graines apportées par le vent, des lieux circonvoisins. L'exemple du Val des Esserts, sur Roche, lui a quasi démontré qu'en quelque soixante ans une forêt mise à blanc étoc peut se renouveler entièrement par l'installation d'un semis naturel d'épicéa.

Quant au *mélèze*, le savant polygraphe témoigne qu'il était beaucoup plus répandu il y a deux siècles qu'aujourd'hui. Il précise, d'une part, qu'il croît en dessus de la zone des « sapins », mais observe d'autre part qu'il s'insinue vers les basses terres, le long des rivières, comme c'est par exemple le cas à l'embouchure du Rhône dans le Léman. Aucun bois, a-t-il noté, n'est aussi recherché par les riverains pour la construc-

tion de leurs bateaux. Haller a trouvé le mélèze près de Panex, de Bévieux, en dessus d'Yvorne, dans la plaine de St-Maurice; l'île d'Illarsaz en a tiré son nom, etc. Comme ces « bas » étaient alors fort mouilleux, ces constatations semblent compliquer encore « l'éénigme du mélèze ». Notre auteur cite déjà un champignon parasite de la « larze », selon lui fréquent en Valais.

Le *pin sylvestre*, qu'on dit « daille au Gouvernement d'Aigle », occupait alors partout les mamelons sablonneux. L'if était et reste commun dans la région de Villeneuve, où il atteint souvent des proportions uniques pour la Suisse.

Le *pin cembro*, ou *arole*, devait être beaucoup plus répandu que de nos jours, car Haller le déclare, en 1772, abondant en dessus de la zone du mélèze et de celle des « sapins » (rouges et blanches !). Il parle de forêts d'aroles sises par exemple près d'Anzeindaz, entre les Barmes et Forclettaz, sur Sorgno.

De l'*orme de montagne*, il dit en 1768 : « *In Gubernio Aquilejensi passim, ut ad sinistra Torrentis la Gryonne, versus les prés novés* ». — Le long de la Gryonne, sur Yvorne, et dans les îles de la région de Lavey, l'*argousier* (griset), qu'on appelle aussi le faux-nerprun, abondait alors, arbuste modeste, dont la baie riche en vitamines a rehaussé récemment la réputation. Fait plus curieux, l'exotique *mûrier blanc* (*Morus alba*) était, en ce temps, commun dans les pierriers au-dessus d'Yvorne et le long de la Grande-Eau ; on le cultivait sur une grande échelle pour l'élève du ver à soie. Nous avons récemment admiré de beaux pieds de cette essence près de Planigy sur Sierre, à quelque 1000 m. d'altitude.

Le *châtaignier* constituait, du temps de Haller et sur les lieux de son activité, de véritables peuplements. Près de Bex, dans la direction de Chiètres, une châtaigneraie intacte s'étendait sur quelques lieues. De même près de ce Chouex dont, d'après Rambert, un grave magistrat pouvait encore dire autour de 1870 : « Si j'avais pu choisir mon sort, j'aurais choisi d'être toute ma vie curé de Chouex. »

Haller a rencontré le *charme* près de Roche, le *genévrier-Sabine* en dessus des Plans. Dans les montagnes du district d'Aigle, l'*amélanchier* était alors fort répandu.

Salix monandra, l'« ouarse » des Aiglons, servait en ces temps à la consolidation des berges et des terres en mouvement. *L'aube*, ou peuplier blanc, formait déjà des forêts claires sur le sol mouilleux des bords du Rhône. Son accroissement était tel qu'on pouvait l'exploiter à vingt ans. Ces « *dumeta* » de Haller (1765) ont été récemment remis en mémoire (voir, dans ce « *Journal* », le rapport paru sur le « voyage du peuplier »).

Haller ne précise pas l'habitat du *fayard* et de nos espèces de *chêne*, ce qui — ainsi que nous l'avons démontré ailleurs — fait supposer qu'ils étaient généralement répandus. Nous avons trouvé des témoignages qui permettent d'affirmer que de magnifiques chênes croissaient autrefois dans la vallée du Rhône, par exemple près de Noville. Les pédonculés de la région se distinguaient même par une croissance

très active et de remarquables dimensions. M. le professeur H. Badoux a décrit, dans la première édition des « Beaux arbres du canton de Vaud », trois de ces vétérans. Il n'en restait plus qu'un lorsque parut la deuxième édition de cet ouvrage, à savoir, selon toute probabilité, celui qui a servi de modèle à Gleyre pour son tableau des « Romains passant sous le joug ». Un mémoire de M. l'inspecteur des forêts Bertholet, resté manuscrit, sur « l'utilité d'un reboisement rationnel de la Plaine du Rhône » (1885), contient entre autres le passage suivant : « Le chêne prospère non seulement dans la forêt de Noville, mais aussi dans les bouquets de bois de la Perrausaz et des Grangettes, en sol franchement marécageux, et on en rencontre encore quelques sujets, en bon accroissement, isolés dans la plaine et dans les îles du Rhône. » Il rappelait aussi combien de souches de chêne on avait mises à jour en traçant des canaux dans la Plaine, par exemple entre le fleuve et le Mont d'Arvel. Davall encore croyait que ces chênes avaient été déracinés et renversés par la pression de l'air, lors de l'éboulement légendaire de Tauretunum. En 1871, Rambert décrit les chênes de la colline de Montet, près de Bex : « Des chênes, aux rameaux noueux et tordus, s'avancent sur le bord du rocher et le surplombent. Il y a environ 40 ans (donc autour de 1830) qu'un enfant voulut les imiter. Il tomba plus de 30 m. . . . , on le releva entre quatre ceps de vigne, aux échalas pointus ! Il n'avait pas de mal ! » Dans ces relations, il est aussi fréquemment question du fayard, qui disparaît, il est vrai, à la hauteur de Charrat. Décrivant la région du pied de la Dent du Midi, Rambert précise : « On ne voit que noyers et châtaigniers . . . plus haut, les châtaigniers cèdent la place aux hêtres, dont la verdure ne tarde pas à se mêler à celle des sapins. » Entre Bévieux et Gryon, l'homme de lettres vaudois rencontre « des châtaigniers, des vignes, des prés en pente, puis une belle forêt de hêtres que l'on ne quitte plus jusqu'au Bouillet ». D'autre part, allant du Montet à Gryon, il remarque d'abord un bois de hêtres, puis des châtaigneraies. Dans le vallon des Plans, il voit en 1871 « de grandes forêts, mêlées de sapins, de mélèzes et de hêtres. »

Il serait aisément de trouver, chez de Haller, la mention d'au moins 90 forêts et bois. Comparons-en quelques-unes. L'auteur ne parle naturellement, en général, que des boisés acquis par son gouvernement ou que celui-ci s'est appropriés, malgré la résistance d'aucuns, entre autres de Gryon. Ces forêts sont, presque sans exception, devenues et demeurées la propriété de l'Etat de Vaud, à la suite des événements qui se sont produits quelque vingt ans après la mort de Haller.

D'après notre auteur, on n'employait en général que du bois de « sapin » (encore cette désignation vague !) pour les besoins des salines, bien que celui de hêtre ne fût pas rare et qu'on trouvât aussi de la tourbe près de Vervay, sur le chemin d'Yvorne. A maintes reprises, Haller rendit LL. EE. l'Avoyer et le Petit et Grand Conseil de la République attentifs au fait que l'exploitation des salines engloutissait une quantité énorme de bois, ajoutant, par exemple, qu'il serait souhaitable,

pour cette raison, qu'on fit usage de tuyaux de fonte. Une conduite en bois de sapin de 39.600 pieds devait être réparée bon an mal an sur un dixième de sa longueur, soit 3960 pieds, ce qui nécessitait la fourniture de 396 tuyaux. A cette allure-là, les bois les plus « forts » ne pouvaient pas tarder à être dévastés, et nous ne nous étonnerons pas en apprenant que les grandes forêts du vallon de l'*Eau Froide* furent rasées à cette époque. Pour Haller, c'étaient des « bois de sapin »; aujourd'hui, on dirait plus savamment, selon Braun-Blanquet, qu'il s'agit d'un *Piceetum subalpinum*, c'est-à-dire d'une pessière riche en myrtilles. Dans une partie de ce vaste complexe, *aux Esserts*, grand bois de 674 « ouvriers » (environ 225 ha.), Haller constata lui-même un abondant recrû naturel d'épicéa, qui devait se développer très rapidement, en sorte que la forêt mise à blanc étoc en 1730, sous Arnioulaz et Neirivaux, était bien reconstituée 40 ans plus tard. Par contre, le district de *la Charbonnière*, qui ne possédait ni chemin ni voie d'eau, par où le bois aurait pu être mené dans l'*Eau Froide*, regorgeait littéralement de matériel qu'on laissait pourrir sur pied et sur place. Il serait vraisemblablement, pensait notre administrateur, une précieuse ressource pour la postérité, lorsqu'Esserts et Traversis seraient épuisés. Haller parle aussi de la courte vallée d'*en Luan*, surplombée par des rochers dont une partie se détacha en 1585 « et couvrit de ruines les villages de Corbeyri et d'*Yvorne* ». C'est sur ces « ruines » qu'est située la Maison-Blanche, où croît un crû « d'assez haut prix et estimé pour la santé ».

La forêt de *Mimont*, grande de 66 ha., s'est considérablement améliorée et enrichie depuis le rachat des droits de pâturage. Haller la déclarait être « en mauvais état ». Aujourd'hui, cette pessière subalpine a une possibilité de 520 m³; ses bois sont réputés pour la finesse et la régularité des cernes, comparable à celle qui distingue les produits du Risoud.

Haller supposait que le nom de la forêt de *la Chenau*, grande de 100 ha., pouvait être dérivé de chêne. Il la trouva « peuplée en partie de sapins et en partie de hêtres ». Aujourd'hui, elle est constituée par des hêtres, des épicéas, des sapins, peu de chênes, quelques érables et ormeaux.

La division *Forêt du Buis* de la forêt domaniale de Salins, sur Panex, était, au milieu du XVIII^{me} siècle, une futaie de « sapins » et de hêtres. Aujourd'hui le sapin prédomine, accompagné du hêtre et de l'épicéa (d'après une remarque de Luze, les beaux mélèzes de la forêt de Fermens proviennent de graines récoltées à Salins). C'est dans cette forêt du Buis que l'on fit, autour de 1560, les premiers essais d'exploitation du sel. On y voit encore de vieilles galeries et de vétustes obélisques d'évaporation. La région a eu l'honneur d'inspirer à Haller poète, le chantre des Alpes — précurseur là aussi, car les beautés des Hautes-Alpes ne furent guère senties avant lui — ces vers :

« Dort aber, wo im Schaum der strudelreichen Wellen
Ein schneller Avanson gestürzte Wälder welzt.... »

Hé oui ! pour alimenter les salines, ce gouffre à bois, le « rapide Avanson » a « roulé dans l'écume de ses vagues tourbillonnantes » bien des « forêts qui se sont écroulées » sous la hache. Et cette rivière torrentielle ne fut pas seule à amener à l'industrie tentaculaire le produit des coupes rases et des surexplorations. Une forme somptueuse ne saurait donner le change sur la tristesse des faits.

La *Joux brûlée*, avec son nom de mauvais augure, est actuellement une forêt composée d'épicéas, de sapins et de hêtres, entre 1200 et 1800 m., sous le Chamossaire. Haller en parle comme d'une « sapinière ».

La *Joux de la Forclaz*, avec ses 87 ha., était, selon lui, pâturée et « tout en sapins ». Aujourd'hui, le sapin y est rare et l'épicéa prédominant.

Sur le Fondement, dans le vallon de la Gryonne, entre 800 et 1000 m., n'était alors pour ainsi dire que broussaille. On y trouve aujourd'hui le hêtre, le sapin et l'épicéa sur un remplissage de noisetier.

La grande forêt *Sur Arvaye* (178 ha.), dans le vallon En Coufin, a été rasée autour de 1740. Elle était alors « garnie de bois de sapin », où les gens d'Ollon avaient leur pâturage. Depuis la suppression du parcours, c'est devenu une vieille futaie compacte, constituée par 60 % de sapins et 40 % d'épicéas.

De différentes forêts, Haller note qu'« elles vont jusqu'à la montagne à vaches Taveyannaz, près de laquelle sont des rocs d'un gris brunâtre, dont la durée en fourneau est presque éternelle » (grès moucheté). — « Ces bois ont été ci-devant et encore en 1763 promis par la Maison de St-Maurice à la République pour l'usage et pour l'abbatis. Mais comme les habitants des environs se plaignent, qu'ils sont par la forte crue du bois de sapin (encore une fois, il s'agit évidemment de rajeunissement d'épicéas) exclus de la jouissance du pâturage, comme aussi une partie du terrain est marécageux et promet peu de bon bois; j'ai conseillé, dans divers avis depuis 1759, d'accorder à ceux de Gryon pour pâturage, le *Meutenet* et la partie inférieure du *Planard* et de *Luisselet*, et de laisser recroître en bois de sapin les autres bois, comme les *Pentes* et les *Ruynes*, le bois de *Bottenettes*, la partie supérieure du *Planard*, du *Velard* et *Les Empuis*, comme étant ceux d'où la saline devra se pourvoir de bois, dès que la vallée de *Frenières* sera épuisée. Le bois sera encore conduit au Bex-vieux sur une rise, comme il est arrivé en 1740. » Toutes ces forêts sont maintenant clôturées et fermées au bétail, depuis 1936 seulement, il est vrai.

De petites forêts comme *la Joux du Mont*, bois mêlé de sapin, de hêtre et de mélèze, « mûr, clair et en partie fort détruit pour l'herbe », ou *Sionnaire*, la belle hêtraie, ont gardé la même composition pendant ces deux derniers siècles. Dans l'ancien bois de fayard de *Véneresse* ou *Chenevières*, par contre, l'épicéa et le sapin se sont associés au hêtre, chacun pour environ 30 %.

Combannivaz, forêt de 44 ha., fut mise à blanc étoc en 1765, toujours pour les besoins des salines. Aujourd'hui, c'est une belle futaie où $\frac{1}{10}$ de hêtres est mélangé à $\frac{6}{10}$ d'épicéas et $\frac{3}{10}$ de sapins.

La conversion d'une forêt résineuse en forêt feuillue est beaucoup plus rare que le phénomène contraire. *La Ripaz* en offre un exemple; c'était une sapinière pure du temps de Haller et où les feuillus prédominent à présent (60 % de feuillus, 20 % d'épicéas, 20 % de sapins et autres résineux).

En Larze, Haller ne vit que sapins clairsemés, bien que le nom indique un ancien mélèzein. De nos jours, la forêt s'est rapprochée de son type initial, puisque $\frac{3}{10}$ de mélèzes y cohabitent avec $\frac{3}{10}$ d'épicéas et $\frac{4}{10}$ de sapins.

La *Joux de Chepy*, « haute forêt » qui, du temps de Haller, dut fournir quelques centaines de sapins aux incendiés des Posses, comprend aujourd'hui comme alors des hêtres et une minorité de sapins.

Haller a expressément mentionné que tous les canaux des salines étaient en tuyaux de « sapin », à l'exception de celui du Fondement à Bévieux, pour lequel on avait aussi employé du mélèze. L'auteur de la version française, de Leuze, écrit : « les tuyaux de pin ne sont point connus ici. » Mais « pin », dans ce cas, est une traduction libre, peut-être une correction fondée. La version originale, écrite en allemand, porte « *fichtene Röhren* », tuyaux d'épicéa. Dans sa description de 1765, Haller emploie donc, une seule fois, il est vrai, le mot « *Fichte* » (épicéa), parlant au demeurant toujours de sapinières (« *Tannenwälder* »). Allons-nous hardiment en déduire que tous ces « *Tannenwälder* » étaient bel et bien des bois de vouargne ? La constatation serait des plus importantes. Hélas ! il nous faut décevoir le lecteur. Notre expérience dans l'interprétation des documents, diverses comparaisons aussi, ne nous permettent pas une telle interprétation, qui, du reste, serait démentie par les ouvrages postérieurs de Haller.

Haller a placé, à la fin de sa « Description », des conseils qu'il sera bon de méditer en ces temps de déboisement : « Il est donc tout à fait à conseiller d'aller sobrement avec le bois, de ne pas le prodiguer, même en bâtiments peu utiles, ni de le laisser aller abattre par le manque de défense, et de soutenir les droits du Prince sur les hautes forêts, quand même elles ont des propriétaires; en sorte qu'elles croissent à l'avenir en bon ordre pour le service de la République, qui en ferait en tout cas une compensation en argent; et que la postérité de cet Etat à jamais florissant à ce que nous espérons, puisse trouver prêt pour la conservation de ce précieux joyau, le bois nécessaire pour le feu, les bâtiments et les tuyaux, et jouir de la prévoyance de leurs prédécesseurs. »

A bien des égards, le coup d'œil sur ce que l'art forestier, naissant à peine au temps de Haller, a accompli depuis, est encourageant. C'est à bon droit que M. l'inspecteur des forêts J. de Kalbermatten écrivait, après avoir pris connaissance de notre répertoire des forêts du cadre hallérien : « Je constate avec plaisir une grande amélioration depuis les coupes rases faites pour les usines de sel du Bévieux. »

Nous soulignons à nouveau que le mode de traitement de la forêt et sa forme ont beaucoup plus varié que les essences constitutantes. Au

moyen âge, le taillis, uniquement feuillu et exploité à de très courts intervalles, avait une importance et une extension immenses. C'est ce régime que désigne le très ancien terme, encore fort usité dans la région d'Aigle-Bex, de « râpe ». Outre *nemus*, *lucus*, *foresta*, *silva*, *saltus*, on lisait encore, dans les documents officiels du pays de Vaud, en 1234 déjà, « *raspae* », de même dans les pays voisins de Fribourg et du Valais.

Transportons-nous en pensée au temps de Haller, sur un de ces magnifiques points de vue qui lui étaient déjà accessibles, sur un de ces belvédères qu'entoure son ancien champ d'activité. Disons par exemple à la ruine de Duin, sur les collines de St-Triphon et de Charpigny, ou sur ce Montet qui, en 1870 encore, était couronné de châtaigniers, de chênes, de pins, de hêtres et de sapins, avec son célèbre bloc erratique Pierra-Bessa. De ces belvédères, Rambert disait avec humour : « On se voit autour, comme disent nos montagnards quand ils veulent parler leur plus beau français. » Expression savoureuse, qui nous en rappelle une autre, latine celle-là, qu'on trouve dans la vieille relation du coup de main que subit Bex le 11 octobre 1464 : un des Bernois « *vibrabat lanceam circum circa* », ce qui doit vouloir dire : il faisait le moulinet avec sa lance. Mais revenons à notre reconstitution du paysage! D'après nos vues actuelles, l'aspect du pays était alors, au milieu du XVIII^{me} siècle, beaucoup plus franchement déterminé par *la montagne*, *l'eau* et *la forêt*. Pas de canal Stockalper, de Rhône sévèrement endigué, mais de grandes étendues de marécages et d'eaux croupissantes. Le cône de déjection du St-Barthélémy n'étendait pas encore sa masse bossuée. Nous ne songeons même pas à évoquer l'éboulement du Tauretunum (Dent du Midi ?), qu'on accuse d'avoir écrasé la ville d'Epaunum : cela nous mènerait bien trop loin ! Sous leurs névés, les montagnes présentaient un flanc plus sombre qu'aujourd'hui. L'extension des pâturages, la plantation de vignes où croissait autrefois la forêt feuillue, mais surtout la construction de lignes de chemins de fer, de routes nouvelles, d'hôtels, de sanatoriums, de chalets clairs, qui semblent regarder curieusement dans la plaine, tout cela a animé et égayé le vieux visage austère.

Dans son livre sur de Haller, en 1840, *Herminie Chavannes* se demandait déjà ce qui frapperait le plus le grand homme dans les changements survenus : « Il verrait de larges et belles routes serpentant à travers les gorges menaçantes qui, plus d'une fois sans doute, ont arrêté sa marche, des montagnes entières percées par ces mêmes routes, des ponts jetés sur les torrents les plus fougueux, des canaux creusés, des lacs abaissés, des bateaux à vapeur, des auberges étalant le luxe des grandes villes dans les lieux où peut-être il avait à peine obtenu les chétifs secours dont il parle. Son âme rêveuse ne trouverait plus à s'isoler... partout des curieux, des voyageurs, des voitures, des marchands, des acheteurs, des journaux; partout peu de silence, peu de chez soi... » — Un siècle s'est écoulé depuis. Que dirait la biographe de Haller des changements nouveaux, des raffinements que ni son héros ni elle n'ont connus : chemins de fer alpins, conduites de tout genre, usines électriques, automobiles, ... sans parler des forts de St-Maurice ?

Haller fut-il moins heureux pour tout cela ? Contemporains de deux guerres mondiales, nous avons perdu la faculté de nous étonner. Nous n'envions plus guère ceux qui ont vécu « au bon vieux temps » d'avant l'essor de la technique. Mais sceptiques, nous devinons, sous les traits charmants du paysage moderne, des tares, déjà des signes de régression. Certes, nous ne pouvons plus aller admirer le long de l'Avançon, jusqu'en dessous de Frenières, les rhododendrons que Rambert vantait en 1871 ; à cette même date, les égouts avaient déjà fait disparaître les truites que, peu d'années auparavant, Dumas père harponnait près de Bex. Et du temps de Haller le même Avançon roulait dans ses flots, en « flottées considérables », de juin à juillet, le bois des forêts massacrées.

Nous ne pouvons plus nous étendre et aborder notre sujet sous son côté purement historique et ethnographique. Evoquons simplement, en une rapide vision, le temps où les influences bernoises et savoyardes, protestantes et catholiques, se disputaient les rives du Rhône. Terminons en piquant, dans les « Confessions » de J.-J. Rousseau (1732), cette mordante remarque : « Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays-là uniquement pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants, surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais. Combien cela me semblait disparate ! Le pays et le peuple dont il est couvert, ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre. »

Admirateur de ces contrées vaudoises et valaisannes, nous dirions plutôt que le caractère des habitants est fait sur le modèle du paysage merveilleux qui les entoure.

Karl-Alf. Meyer.

(Trad. E. B.)

NOS MORTS

† **Théodore Meyer**, ancien inspecteur forestier et adjoint, à Coire

Le 28 décembre 1942, est décédé, à l'âge de 80 ans, Monsieur *Théodore Meyer* qui revêtit en dernier lieu, jusqu'en 1937, les fonctions d'adjoint à l'inspection cantonale des forêts, à Coire.

M. Théodore Meyer est né en 1863, à Fällanden (Zurich). Après l'achèvement de ses études, il trouva pendant quelque temps de l'occupation dans le Valais; en 1891, il est nommé inspecteur forestier cantonal d'Uri. Son séjour dans ce canton, durant lequel il eut le chagrin de perdre son épouse, ne dura que peu d'années. En février 1896, le gouvernement des Grisons le choisit comme inspecteur forestier d'arrondissement chargé de l'aménagement des forêts publiques. Il eut à s'occuper d'abord, durant deux ans, de la vérification de la taxe des forêts grisonnes en vue de l'impôt. Ce lui fut l'occasion d'apprendre à bien connaître les boisés de ce grand canton alpin. Dans la suite, il élabora environ 50 plans d'aménagement, dans lesquels il fit preuve d'une exactitude et d'un esprit d'observation remarquables; au point de vue pratique, ils ne laissaient rien à désirer. De tels plans, établis